

Référent cybersécurité en TPE/PME

NOUVEAUTÉ

SUR-MESURE

INTER ENTREPRISE



Objectif de formation

À la fin de la formation, le participant sera en mesure d'initier et de pérenniser au sein de la TPE/PME la démarche de prévention en matière de cybersécurité visant à préserver et protéger son patrimoine immatériel d'actes d'hostilité, dans le respect de la réglementation : Identifier et prendre en compte les problématiques de cybersécurité de l'entreprise en lien avec l'environnement juridique et technologique / Evaluer les usages et le niveau de sécurité de l'entreprise / Elaborer, mettre en œuvre et animer une démarche de prévention et d'amélioration des pratiques de cybersécurité au sein de l'entreprise.

Programme

Identifier la problématique de cybersécurité propre à l'entreprise et tenant compte de son environnement juridique et technologique (7 heures)

Décrire l'organisation les enjeux et les objectifs de la cybersécurité

Identifier les aspects juridiques de la réglementation

Identifier les obligations et responsabilités du chef d'entreprise sur son SI

Gérer les risques juridiques Evaluer le niveau de sécurité de son entreprise (14 heures)

Connaître le système d'information et ses utilisateurs

Identifier le patrimoine informationnel de son système d'information

Maîtriser le réseau de partage de documents / Mettre à niveau les logiciels

Authentifier l'utilisateur / Sécuriser les réseaux internes

Sécuriser le nomadisme

Utiliser une méthode d'analyse de risques / Détecter puis traiter les incidents

Connaître les responsabilités juridiques liées à la gestion d'un SI

Construire une méthodologie de résilience de l'entreprise

Traiter et recycler le matériel informatique en fin de vie

Mettre en œuvre la cybersécurité : construire son plan d'action (11 heures)

Construire une veille documentaire d'information et de recommandation

Lister les métiers directement impactés par la cybersécurité

Lister les différents métiers de prestation informatique

Construire une méthodologie pédagogique pour responsabiliser et diffuser les connaissances et les bonnes pratiques

Construire une méthodologie d'évaluation du niveau de sécurité

Actualiser le savoir du référent cyber sécurité

Classer les formes d'externalisation Choisir les prestataires de service

Infos pratiques

Type de formation

Formation continue

Public cible

Dirigeant(e), manager, responsable informatique, DPO ou toute personne qui sera en mesure de conseiller sa direction en matière de cybersécurité

Durée

5 Jours dont 35 Heures en centre

Tarif(s) net de taxe

500 € en supplément si certification

1 690 € par stagiaire

Adresse

Rennes - CCI Bretagne
1 A rue Louis Braille,
Cap Courrouze, Saint Jacques de la Lande

35000 Rennes

<https://www.cci-formation-bretagne.fr>



Les points forts de la formation

- Formation labellisée SecNumedu-FC par l'ANSSI - ANSSI-24-011
- 7 modules, animés par des experts.
- Un tronc commun présente la problématique et les acteurs de la cybersécurité.
- Ces notions de base en gestion et organisation de la cybersécurité sont complétées par des expertises en assurance, juridique, management de la sécurité de l'information et sécurité des sites internet.

Les conditions d'admission

Prérequis

Aucun pré-requis

Le parcours de formation

Objectifs pédagogiques

Identifier les enjeux et problématiques de la cybersécurité. Identifier les risques et menaces et déterminer des solutions permettant de protéger l'entreprise. Identifier les responsabilités juridiques de l'entreprise en matière de cybersécurité. Analyser l'organisation interne et le système d'information de l'entreprise. Evaluer les vulnérabilités de l'entreprise et son niveau de sécurisation. Etablir un état des lieux du niveau de sécurité de l'entreprise et du respect de ses obligations réglementaires. Déterminer les actions à mettre en œuvre et le type de supports à déployer. Diffuser les bonnes pratiques et règles d'hygiène fondamentales de la cybersécurité. Systématiser la mise en application des règles d'hygiène fondamentales de la cybersécurité pour l'organisation et les individus. Opérer le suivi des comportements et usages en matière de cybersécurité.

► PRÉSENTIEL

Modalités d'évaluations

Dans le cadre de notre process qualité, évaluation systématique des éléments acquis en fin de formation : exercices, travaux pratiques et tests d'évaluation.

Modalités pédagogiques

Le déroulement des formations inclut des travaux : en sous-groupes, de préparation d'exposés, de mises en situation, exercices d'application, d'ateliers de travail.

Les sessions



Rennes

- Nous contacter

En savoir plus Certification professionnelle - diplôme

Date et mise à jour des informations : 06/03/2025

Intitulé : Référent cybersécurité en TPE/PME

Cette formation est éligible CPF car elle est
adossée au code répertoire spécifique : 5568

Extrait de la description de la formation. Consultez l'intégralité des informations relatives à cette formation sur notre site internet www.cci-formation-bretagne.fr

Contacts



VALLERIE Carole

carole.vallerie@bretagne.cci.fr

CCI Bretagne - N° SIRET 18350004000310 - N° d'activité 5335P003335
1 A rue Louis Braille, Cap Courrouze, Saint Jacques de la Lande - 35000 Rennes
Tél. : 02 99 25 41 01 - nathalie.simon@bretagne.cci.fr - <https://www.cci-formation-bretagne.fr>



CCI FORMATION
BRETAGNE